Le Conseil municipal d'Annappes s'est réuni jeudi pour procéder à l'élection du maire.

Nous avons dit dans quelles circonstances M. le comte de Montalembert a été amené à donner sa démission, à la suite de la nomination par M. le préfet d'un nouveau membre du bureau de bienfaisance.

Le choix du représentant du gouvernement s'est porté sur une personne étrangère à l'Hempempont et il a paru au Maire d'Annappes qu'il ne serait pas juste de laisser sans défenseur, au sein de la commission charitable, les pauvres de ce hameau important.

Voilà, au fond, tout l'objet du débat: la politique, heureusement exclue de l'administration communale d'Annappes, n'y est pour rien.

Le Conseil municipal, dans lequel siègent un certain nombre de républicains, a procédé à trois scrutins successifs et, trois fois, M. le comte de Montalembert a été réélu maire à l'unanimité.

Le Conseil a alors pris une délibération dont voici la substance :

« Le Conseil :

» Considérant que M. de Montalembert n'a pas accepté les fonctions de Maire qui lui ont été offertes à l'unanimité par trois votes successifs; que cette décision est motivée par la dernière nomination faite par la préfecture au bureau de bienfaisance de la commune d'Annappes, laquelle nomination a eu pour résultat de priver le hameau de l'Hempempont d'un représentant à l'assemblée charitable de la commune.

» Considérant que le hameau de l'Hempempont est situé à cinq kilomètres du centre de la commune, que les pauvres dudit hameau ont toujours eu au milieu d'eux un proviseur chargé de veiller à leurs intérêts et qu'il n'est pas juste de les en priver aujourd'hui.

» Approuve à l'unanimité la décision de Monsieur le Maire, *demande à Monsieur le Préfet de vouloir* bien donner satisfaction le plus tôt possible au hameau de l'Empempont en lui rendant un pauvriseur, et lève la séance.

Si, dans cette circonstance, l'attitude de M. de Montalembert est énergique, elle est aussi on ne peut plus correcte. Il sait que le devoir d'un maire est de se mettre au-dessus des mesquineries de parti, de veiller à ce que les intérêts de ses administrés soient sauvegardés, surtout quand il s'agit des pauvres et de tenir la main à ce que la politique ne soit jamais mêlée à la bienfaisance.

Tirage d'obligations de la ville de Roubaix. — Mardi prochain 1er février à neuf heures du matin, aura lieu dans le grand salon de l'hotel-de-ville, en présence d'une commission intercommunale, un tirage au sort de 543 obligations, emprunt 1860 remboursables comme suit :

1 à 10.000 francs ; 2 à 1000 fr. ; 10 à 500 fr. ; 10 à 200 fr. ; 100 à 100 fr. ; 420 à 50 fr.

Un jeune peintre roubaisien, M. Henri Meurisse vient de terminer le portrait de l'honorable économe des hospices, M. Vincre. Cette œuvre est exposée à la vitrine de M. Bernard-Welcomme, rue du Vieil-Abreuvoir, et elle attire l'attention bienveillante de tous ceux qui aiment, outre la ressemblance parfaite, ce modèle artistique, ce sentiment profond des teintes vraies, qui caractérisent le portrait dû à l'habile pinceau de notre jeune concitoyen.

Que M. Meurisse persévère dans ces justes et saines traditions du grand art; le moyen-âge excellait dans le portrait; l'école moderne s'inspire de ces souvenirs précieux, et l'art du portraitiste devient aussi attrayant et aussi poétique que celui du paysagiste ou du peintre d'histoire.

Une messe sera célébrée, le 1er février, en l'église Saint-Martin, à 8 heures, par les soins des membres du *Cercle Ozanam*, pour le repos de l'âme de M. Georges Vernier.

Un commencement d'incendie s'est produit vendredi soir, vers 8 heures, en face des Halles, à l'estaminet tenu par M. Thierry. Le feu a pris dans la cuisine. Grâce à la promptitude des secours, les flammes ont été rapidement éteintes. Cet incendie avait attiré un assez grand nombre de personnes. Les dégâts ne sont pas encore évalués, ils atteindront toutefois un chiffre fort peu élevé.

Lannoy. — C'était samedi le jour du tirage au sort. Aussi, dans la commune, l'animation a-t-elle été grande; les abords de la mairie étaient encombrés de jeunes gens qui, la casquette ou le chapeau ornés de rubans, se promenaient ensuite en chantant et en faisant, aux estaminets, des stations qui ne contribuaient pas peu à les mettre en train.

Vente publique de laines. — Une vente publique de laines aura lieu le 17 février, dans les magasins spéciaux de M. Auguste Defrenne, courtier-juré, boulevard d'Halluin, à Roubaix en face du nouveau conditionnement.

Les qualités à exposer devront être annoncées pour le samedi 12, et rendues le 14 dans les magasins.

Toute marchandise qui ne serait pas livrée dans les délais mentionnés, sera formellement refusée.

Tout lot pour lequel la limite de vente n'aura pas été envoyée par écrit, sera adjugé d'office au plus offrant.

Tout lot qui aura été catalogué, ne pourra plus être retiré.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique, de chimie et de manipulations rue du Collège, professeur : M. A. Béghin. — Lundi 31 janvier, à 2 h. du soir, manipulations; à 8 h. *physique.* — Jeudi 3 février, à 2 h. du soir, manipulations; à 8 h. chimie. — Cours de chauffeurs à l'ancien conditionnement, rue du Château, professeur : M. A. Cornut, ingénieur, tous les dimanches à 10 h. du matin.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,57 ; Blanc, 3 livres, 0,50 ; Ménage, 4 livres, 0,57.

TOURCOING

GRAVE AFFAIRE AU BLANC-SEAU. — Une pauvre mère de famille est morte hier des suites de violences exercées contre elle par des individus dont l'un malheureusement a pu échapper aux recherches de la police.

Dimanche soir, la victime de ces brutalités, Virginie Deruyter, ménagère, femme Camille Vandenhoute, demeurant rue des Villas, se présentait dans un cabaret de la rue Lhomond pour se faire servir des liqueurs. Dans cet estaminet se trouvait attablée, en compagnie de deux jeunes gens, une fille Nathalie Beckaert, peigneuse, qui prit à partie la femme Vandenhoute. La querelle s'envenima, les deux individus prirent part pour leur compagne et frappèrent brutalement la femme Vandenhoute à coups de pied.

L'affaire ne semblait pas tout d'abord devoir prendre un caractère d'aussi grande gravité : mais les coups que la malheureuse femme avait reçus au bas-ventre, amenèrent des complications internes, l'état de la blessure empira soudainement et la mort s'en suivit dans la nuit de vendredi à samedi.

L'enquête ouverte depuis plusieurs jours déjà par les soins de M. le commissaire de police du 1er arrondissement, amena l'arrestation de deux des auteurs de ces actes inqualifiables : la fille Beckart et le nommé Fortuné Delcour, jeune homme de 22 ans. Quant au troisième inculpé, le plus compromis de l'affaire, il est en fuite.

La femme Vandenhoute n'avait que 52 ans: elle était mère de sept enfants.

Le Conseil municipal se réunira mardi prochain 1er février pour l'ouverture de la première session ordinaire de 1887. Nous publierons dans un prochain numéro la nomenclature des affaires mises à l'ordre du jour de cette session.

Société de géographie. — En organisant partout des conférences, les Sociétés de géographie n'avaient pas pour objet de satisfaire la curiosité : elles portaient leurs visées plus haut ; elles ont voulu, par la vulgarisation de la science géographique, aider à cette tendance nécessaire d'expansion qui se manifeste chez tous les grands peuples, et préparer ainsi l'industrie et le commerce de la France à soutenir victorieusement la lutte économique contre des rivaux puissants et jaloux ; n'est-ce pas là une œuvre éminemment patriotique ?

Ces considérations nous revenaient à la suite de la remarquable conférence donnée, jeudi soir, sur l'Algérie, par M. Vibert, l'un des membres les plus distingués de cette vaillante réunion des explorateurs et conférenciers.

M. Vibert possède son sujet et il le développe avec méthode et précision, en l'émaillant d'observations piquantes. Spirituel, sans recherche, il devient parfois réellement éloquent et sait faire vibrer la fibre patriotique dans le cœur de ses nombreux auditeurs, qui ne lui ont pas ménagé des applaudissements bien mérités.

Il nous serait difficile de rapporter, d'une façon complète, dans les limites étroites d'un compte-rendu, tous les intéressants détails que, pendant plus de deux heures, M. Vibert nous a donnés sur l'Algérie : nous essaierons de résumer les passages les plus saillants de cette conférence.

On a prétendu, au début de la conquête, que l'Algérie ne produirait jamais que de l'opium et des futailles vides. Ces prévisions pessimistes ne se sont heureusement pas réalisées, et le pays qui fut le grenier des Romains tend à devenir la cave de la France.

L'Algérie sera toujours, hors et avant tout, un pays agricole; l'absence de houille y rendrait difficile l'établissement de l'industrie, mais aussi que de ressources nous offre cette colonie par la variété de la culture. Le sol qui n'est desséché qu'à la surface, peut être facilement fertilisé avec l'aide de la science, au moyen de puits, d'endiguements, d'irrigations et d'engrais chimiques : le gouvernement devrait diriger le mouvement de colonisation dans cette voie scientifique.

Comme céréales, on y récolte l'orge, l'avoine et surtout le maïs ; une heureuse innovation apportée dans cette dernière culture consiste à récolter le maïs vert et à l'enfermer dans des silos pour l'utiliser pendant les mois de sécheresse à la nourriture des bestiaux,

La culture maraîchère donne aussi d'excellents résultats.

Les orangeries rapportent de 600 à 800 f. l'hectare, les mandarineries de 1.500 à 2.000 fr. l'hectare. La France trouverait facilement à s'approvisionner en Algérie pour sa consommation d'oranges qu'elle va chercher en Espagne.

On commence aussi à cultiver l'olivier en grand.

Le tabac se récolte pour une quantité annuelle de trois millions de kilogrammes achetés pour le gouvernement français à raison de 80 à 150 fr. les 100 kilos.

Pour le coton, il est difficile de lutter avec la concurrence des Etats-Unis, où la main-d'œuvre par les noirs est moins élevée qu'en Algérie, mais le lin et surtout la ramie offrent beaucoup de ressources. Un autre produit d'un excellent rapport, c'est l'alpha qui est acheté par les Anglais pour la fabrication du papier.

Les plantes aromatiques, le géranium, l'héliotrope, la verveine, etc., cultivées en pleins champs donnent un revenu annuel de 600 fr. à l'hectare.

L'apiculture est aussi très développée.

Les forêts qui recouvrent 2300,000 hectares, renferment des arbres de toute essence et particulièrement le chêne-liège destiné à la fabrication des bouchons : on a trouvé récemment, pour l'emballage des fruits délicats, l'emploi des débris de liège autrefois sans valeur, et certains fermiers en expédient jusqu'à 10 à 15,000 quintaux par an. Parmi les arbres des forêts algériennes, l'eucalyptus est justement célèbre par ses qualités d'assainissement: *les fièvres* disparaissent partout où l'eucalyptus est planté.

L'élevage du bétail est l'une des grandes ressources de la colonie: chaque année, les arabes vendent environ 600,000 têtes, dont beaucoup de moutons.

En ce qui concerne le défrichement des terrains dont la valeur varie entre 60 à 120 francs l'hectare, il se fait facilement; la main-d'œuvre n'est pas coûteuse : les espagnols et les siciliens gagnent 3 fr. 50 à 4 fr. 50 par jour, les kabyles et les marocains 2 fr. à 3 fr. par jour, et les arabes de Tunisie 1 fr. 50 à 2 fr.

Pour le colon qui veut s'établir et qui ne dispose pas des ressources suffisantes, le plus sûr moyen de parvenir, c'est l'association avec des colons déjà installés.

L'association est une des grandes forces de la colonisation et il serait à désirer de voir se fonder de grandes sociétés financières qui donneraient dans ce sens une impulsion aux affaires coloniales.

La grande transformation agricole de l'Algérie s'est portée sur la vigne. De 800 hectares plantés de vignes en 1870, on passait à 17,000 en 1876 et nous en avons maintenant 80,000 hectares qui ont produit pour l'exportation un million d'hectolitres en 1884, et un million et demi en 1885. Après bien des tâtonnements cette culture s'améliore et prend de jour en jour une extension plus considérable. Avant peu nous trouverons en Algérie ces vins que nous allons chercher en Espagne, vins qui le plus souvent sont des produits frelatés au moyen des eaux-de-vie allemandes.

On voit par là quelles ressources offre l'Algérie, au point de vue agricole : il y a donc intérêt à pousser à la colonisation de nos magnifiques possessions d'Afrique.

M. Vibert fait ici allusion à un projet dont il est l'un des promoteurs, c'est-à-dire la fondation en Algérie d'établissements pénitenciers pour les jeunes détenus.

Le conférencier, après avoir parlé du caractère des arabes qu'il est facile de se rendre sympathiques, en se les assimilant par une sage modération, s'étend sur la question militaire, c'est-à-dire sur la nécessité d'exercer une surveillance constante dans un pays composé d'éléments hétérogènes et entouré d'ennemis plus ou moins déguisés, dont les plus terribles sont les tribus de Touaregs qui forment une sorte de franc-maçonnerie musulmane redoutable par son fanatisme.

Cette surveillance serait rendue facile par la pénétration dans l'intérieur au moyen de voies ferrées qui permettraient de transporter promptement des troupes sur les points menacés.

Enfin, M. Vibert exprime le vœu de voir se développer notre marine marchande, cet autre moyen de nous affranchir des tributs que nous payons trop souvent à l'étranger et de soutenir la concurrence des industries rivales.

La reproduction d'une cinquantaine de vues, tant de la Tunisie que de l'Algérie, produites avec succès par la lumière oxhydrique, termine cette belle conférence, dont tous nous conservons le meilleur souvenir. J. P.

LILLE

Les achats de chevaux allemands. — On lit dans le *Nouvelliste* :

« Nous avons annoncé, dans un de nos derniers numéros, qu'un décret de l'empereur d'Allemagne venait d'interdire l'exportation des chevaux.

» Non contents de cette mesure, le gouvernement allemand s'est en même temps précautionné d'acheter *à l'étranger des chevaux pour une année.* C'est ainsi que, d'après des renseignements que nous tenons pour certains, au dernier marché aux chevaux de Lille, des Allemands auraient acheté, sur notre place, quatorze chevaux de trait boulonnais, destinés vraisemblablement au service de l'artillerie. Le prix a été payé en *papier allemand* à un marchand de notre ville.

» *Nous signalons le fait à qui de droit,* sans vouloir pour le moment en apprécier les conséquences. Notre pays n'est pas assez riche en animaux de trait pour que ces achats faits par l'étranger ne constituent pas, un jour donné, un sérieux danger pour la réussite d'un plan de mobilisation. A ceux qui ont chargé du gouvernement de voir s'il ne conviendrait pas d'adopter en France, en ce qui concerne l'exportation des chevaux, une mesure analogue à celle qui vient d'être prise en Allemagne. »

Nous apprenons que les commissionnaires allemands ont également acheté, cette semaine, à Annappes, Hellemmes et les environs, tous les chevaux de traits et les ont payés un grand prix.

Installation du tribunal de commerce. — Aujourd'hui samedi a eu lieu devant le tribunal civil, présidé par M. Paul, la prestation de serment du nouveau membre du tribunal de commerce.

L'installation a ensuite été faite dans la salle des séances du tribunal.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Mitermitte, vicaire de Wignehies, est nommé curé d'Erpion (enclave belge); M. Fievez, vicaire de Bousies, est nommé curé de Leval, en remplacement de M. Vandeville, démissionnaire; M. Lefebvre, vicaire-chapelain de Wez-Macquart (Armentières-Campagne), est nommé curé d'Avelin; M. Dammaa, vicaire d'Avelin, est nommé vicaire-chapelain de Wez-Macquart; M. Dubray, vicaire de Marchiennes, est transféré à Wignehies.

RÉVISION DES LISTES ELECTORALES. — Le tableau contenant les additions et les retranchements faits à la liste électorale est déposé au secrétariat de chaque mairie le samedi 15 janvier.

Cette date du 15 janvier est le point de départ du délai de 20 jours pendant lequel les électeurs peuvent examiner ce tableau, ainsi que les listes elles-mêmes, et formuler leurs réclamations.

Nous ne saurions trop insister pour que chacun use du droit qui lui appartient de réclamer, s'il y a lieu, dans le but soit d'obtenir la régularisation de sa situation personnelle, soit de provoquer, par la voie légale, l'inscription ou la radiation du nom de tout individu qui, à sa connaissance, se trouverait indûment omis ou inscrit sans droit.

Nous recevrons dans nos bureaux les réclamations concernant les listes de la ville de Roubaix, et celles de Wattrelos, Croix et Wasquehal.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du 29 décembre 1886

Présidence de M. Julien Lagache, maire

Compte-rendu analytique du « Journal de Roubaix »

(Suite — Voir le n° d'hier)

LE BUDGET DE 1887

M. Georges Heyndrickx, rapporteur de la Commission des finances, continue la lecture du projet de Budget de 1887.

DÉPENSES ORDINAIRES

Cultes

Indemnités de logement, 14,000 fr. — ad.

Indemnité pour exercice du Culte au Consistoire israélite, 600 fr. — ad.

Fêtes publiques

Fête communale, nationale, etc., 10,000 fr. — ad.

Réceptions diverses à l'Hôtel-de-Ville, 1,000 fr. — Adopté.

Entretien du matériel des fêtes, 1,500 fr. — ad.

Dépenses imprévues, 6,000 fr. — ad.

L'ensemble des dépenses ordinaires, s'élevant à 2,709,096,99 fr., est adopté.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Frais d'administration

Honoraires d'avocats, d'avoués, de notaires, d'huissiers, etc., 5,000 fr. — ad.

Subvention pour les frais du Tribunal de Commerce, 2,000 fr. — ad.

Remboursement, à Tourcoing, pour le service des Eaux. Dépenses admises en 1886 : 80,424,.. ; proposées pour 1887 : 55,906,82 fr. — ad.

Cette somme ne peut être arrêtée qu'après le compte de ce service. Elle a pour objet la restitution des avances que la ville de Tourcoing fait à raison des 9/20 des dépenses d'exploitation, tandis que, d'après le traité, elle ne doit contribuer dans ces dépenses qu'au prorata de sa consommation d'eau.

Pensions de retraite accordées à des employés municipaux. Dépenses admises en 1886 : 21,517,62 ; proposées pour 1887 : 25,698,03. — ad.

Remboursement des bons monétaires émis en vertu de la délibération du 8 novembre 1871, 200 fr. — ad.

Abonnement au réseau téléphonique, 180 fr. — ad.

Prolongation du service télégraphique jusqu'à minuit, 800 fr. — ad.

Droit de pêche dans le lot n° 3, 240,40. — ad.

Travaux. — Sureté. — Salubrité

Indemnités d'alignement, 10,000 fr. — ad.

Entretien de l'Espierre et du Trichon, 5,000 fr. — Adopté.

Acquisition de plaques de dénomination de rues, 1,000 fr.

En Commission, il nous a été demandé 1,000 fr. de plus pour l'acquisition de plaques dénominatives de nos rues, la somme prévue d'abord, étant, paraît-il, insuffisante. Vos commissions ont cru devoir accepter cette proposition, afin de n'avoir pas à voter un crédit supplémentaire en cours d'exercice.

Subvention à l'Etat pour construction de ports, 28,600 fr. — ad.

Subvention pour construction d'une gare (1re ...), 68,673,30. — ad.

Agrandissement des locaux de l'Institution Notre-Dame-de-Victoires (1/3), 22,000 fr. — ad.

Etablissements charitables

Conversion en rente 3 0/0 du revenu produit par le legs de M. Julien Lagache. Dépenses admises en 1886 : 5,500 ; proposées pour 1887 : 5,500 fr. — ad.

Revenu produit par le legs de M. Boucher de Perthes, en achat d'une rente de 3 0/0, 500 fr. — ad.

Secours aux familles des réservistes, 13,000 fr. — ad.

Cotisation annuelle pour l'association d'Alsace-Lorraine, 12 fr. — ad.

Cotisation annuelle pour secours aux blessés militaires français, 6 fr. — ad.

Rentes aux héritiers Hilarion Fremaux. Dépenses admises en 1886 : 2,300 ; proposées pour 1887 : 2,389,44. — Adopté.

Subside aux hospices et dispensaire français de Londres, 100 fr. — ad.

Instruction publique. — Beaux-Arts

Subvention à la société de gymnastique *La Roubaisienne*, 1,800 fr. — ad.

Subvention aux sociétés musicales. Dépenses admises en 1886 : 5,200 ; proposées pour 1887 : 4,200 fr. — Adopté.

Subside aux enfants Albert et Jeanne Duhamel élèves du Conservatoire national. Dépenses admises en 1886 : 400 ; proposées pour 1887 : 1,600 fr. — ad.

Subside à Verfaillie, élève de 4e année à l'école des Arts décoratifs, 1,200 fr. — ad.

Subside à Lamour, Henri, élève de 3e année à l'école des Beaux-Arts, 1,200 fr. — ad.

Subside à Paul Marchand, élève-peintre de 3e année à l'école des Beaux-Arts, 1,200 fr. — ad.

Fournitures classiques aux boursiers, ainsi qu'aux *aveugles et sourds-muets placés dans* des établissements de Roubaix ou de Lille, qui justifieront ne pouvoir en faire la dépense: 2,400 fr. — ad.

Loyer d'un bâtiment d'école au cours de teinture (3e année), 500 fr. — ad.

Encouragement aux études de tir, 500 fr. — ad.

Renouvellement des instruments de l'Ecole nationale de musique (solde), 2,776 80. — ad.

Emprunts et dettes

31me annuité des coupons du Canal, 25,000 fr. — ad.

27me annuité de l'emprunt de 2 millions de Roubaix-Tourcoing, 100,000 fr. — ad.

23me annuité de l'emprunt de 150,000 fr. de Roubaix-Tourcoing, 29,350. — ad.

9me annuité de l'emprunt de 500,000 fr. *pour comblement de déficit.* Dépenses admises en 1886 : 56,750 fr. proposées pour 1887 : 51,500 fr. — ad.

Amortissement de l'emprunt de 10,000.000 fr. pour grands travaux d'utilité *publique*, 544.895 fr. — ad.

7me Annuité de l'emprunt de 501,000 fr. pour constructions scolaires. 51,524 fr. 31. — ad.

Intérêts de l'emprunt à la Caisse des chemins vicinaux. *Dépenses admises en 1886 :* 5,316, *proposées* pour 1887 : 5,152. — ad.

4me et 5me semestre d'amortissement de l'emprunt de 354.800 francs à la Caisse des écoles, 14,192. — ad.

Droit de timbre sur les obligations. Dépenses admises en 1886 : 500 fr., proposées pour 1887 : 400 fr. — ad.

Impôts sur les dites obligations. Dépenses admises en 1886 : 1.800 fr., proposées pour 1887 ; 1,600 fr. — ad.

Intérêts, au taux de 5 0/0, du 1er octobre 1886 au 30 Septembre 1887, sur la somme restant à payer du prix d'un terrain acquis pour la construction d'une caserne de gendarmerie, 4,624 fr. 75. — ad.

Remboursement, à la Compagnie des tramways, des frais de pavage de *la ligne* de Lannoy, s'élevant à 35,000 fr. Dépenses admises en 1886 : 8,850, proposées pour 1887 : 9,200. (Délibération du 25 Avril 1879).

Intérêts au taux de 5 0/0 à la dite Compagnie pour avance des frais de pavage de cette ligne. Dépenses admises en 1886 : 700 fr., proposées pour 1887, 500 fr.

Récapitulation

Dépenses ordinaires	2,709,096 99
Dépenses extraordinaires	1,108,271 95
Total général	3,817,368 94

Balance

Recettes	3,875,494 46
Dépenses	3,817,368 94
Excédent de recettes	58,125 52

Le Conseil adopte le chiffre total des recettes et l'ensemble du budget.

Les cercueils pour les établissements charitables.

M. Henri Buisine. — Messieurs, je crois devoir profiter du vote de l'ensemble du budget, pour prier l'administration de tenir la main aux fournisseurs des cercueils pour l'hôpital.

On enterrait il y a huit jours, un malheureux que l'on voyait à travers les planches mal jointes.

De pareils faits ne devraient pas se renouveler.

M. le Maire. — Nous tiendrons compte de cette observation.

(*A suivre*).

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Une des bonnes représentations que nous ait données la troupe de Gand est certainement celle où nous avons eu les *Noces de Jeannette* et *Hernani* qu'on ne voit plus que bien rarement ; ces deux œuvres suffisamment recommandables d'elles-mêmes, composaient le programme. Les auditeurs n'ont pas fait défaut, ils avaient assiégé presque toutes les places.

Nous ne parlerons du charmant petit opéra-comique de V. Massé, que pour constater que tout le monde le sait par cœur, et qu'il est de ceux qu'on ne se lasse point d'admirer. Le personnage de Jeannette est un des meilleurs succès de Mlle Boyer. Elle y trouve de quoi employer à ravir son gentil organe si sympathique et si complaisant. La romance si connue et que l'on chante ordinairement avec si peu de goût: « Cours, mon aiguille dans la laine » et principalement les vocalises en duo avec la flûte, imitant le chant du rossignol, ont été rendues par cette artiste avec tant de finesse, qu'un déluge d'applaudissements est venu lui prouver la satisfaction générale. Mlle Boyer sait qu'elle est la bien-venue du public Roubaisien.

M. Ferrier, que nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier dans un rôle obscur de *Guillaume Tell*, a-t-il le droit de partager les témoignages de contentement décernés à sa partenaire? pas tout à fait, si on veut trouver chez lui un véritable chanteur. Sa voix est incolore, et il a chanté faux, principalement dans *Margot, lève ton sabot*. Comme comédien, il est bon, nous lui reconnaissons de la dégaine et de l'entrain. En somme, c'est un chanteur d'opéra-comique suffisant.

On ne donne pas souvent *Hernani* : Cette œuvre a presque complètement disparu de la scène en province, et pourtant elle contient des beautés de premier ordre. L'interprétation de jeudi n'a rien laissé à désirer; quand, du reste, le succès de la soirée est confié à nos excellents premiers artistes, il est assuré d'avance.

Mme Laville-Ferminet, merveilleusement en voix ce jour-là, et M. Soum, également en possession de tous ses moyens, sont à l'abri de la moindre observation. Ils ont été excellents d'un bout à l'autre de la pièce. A noter le duo du second acte et pour M. Soum l'acte quatrième qui se passe dans le tombeau de Charlemagne.

M. Plain plaît au public, qui sait apprécier chez lui de réelles qualités de chanteur et de comédien.

Nous devons savoir gré à M. Merrit de ce qu'il a su atténuer par sa grande bonne volonté l'effet produit par son exécution des quelques représentations précédentes. Si sa voix n'est pas revenue tout à fait aussi belle et aussi puissante, il a su ne rien gâter et mériter sa part d'applaudissements.

Nous ne pouvons oublier de mentionner la façon splendide dont a été rendue la magnifique finale du premier acte, qui rappelle le sextuor de *Lucie*, et le chœur final du quatrième.

Malheureusement le dernier acte a été un peu écourté. On a escamoté le ballet annoncé et la fin a été trop brusque. Nos sincères félicitations aux chœurs qui ont *bien exécuté* malgré qu'ils aient raté deux attaques, à l'orchestre et à son chef qui connaît les *Noces de Jeannette* de manière à se passer de partition. Une mention très honorable au flûtiste pour ses variations dans l'air du Rossignol.

On n'eût pas été fâché de trouver au dos du programme une analyse plus claire du libretto.

Hamlet qui nous a été donné jeudi dernier est décidement une pièce à succès, surtout pour Mlle Boyer et M Soum. Excellente représentation, et rappels enthousiastes sur toute la ligne. Afin de ne pas trop nous répéter, nous n'entrerons pas dans les détails, il [illegible] de dire que la soirée a été aussi bonne, même [illegible] que celle où nous avons vu l'ouvrage pour la première [illegible]. Hamlet et Ophélie, supérieurement disposés, ont enlevé [illegible] la salle par la façon essentiellement sentimentale dont [illegible] ont rendu leur rôle. Nous leur devons sans réserves nos plus sincères félicitations.

Nous n'avons rien perdu au remplacement de Mlle Mounier par Madame Laville-Ferminet. Cette excellente artiste a su rendre à la grande satisfaction générale le personnage de la reine Gertrude. Elle a été beaucoup applaudie. M. Plain forme comme toujours le digne complément de cette phalange d'artistes; il peut aussi prendre sa part d'éloges.

M. Burga, si nous avons mémoire de son nom, suppléant M. Sentenac, qui avait fait un Laërte passable lors de la première audition, a été bien loin d'être satisfaisant. Nous avons déjà parlé des moyens de ce ténor à peine suffisant dans l'opérette, on nous dispensera aujourd'hui d'autres commentaires.

Très bonne exécution des chœurs. Le premier a laissé à désirer sous le rapport de la justesse.

Les deux fossoyeurs et l'ombre du feu *roi* se sont acquittés de leur charge en conscience. L'acteur qui y ait consenti pour quelques heures à dire adieu aux choses de ce monde, et à s'improviser ombre ou fantôme au choix était.... une dame, d'après le programme. On a pu s'étonner avec raison de ce qu'elle possédât une voix aussi mâle.

Un peu maigre, la fête du printemps. Malgré l'absence d'une douzaine de danseuses annoncées, Mesdames Delas et Rebecca ont su s'attirer les bravos qu'elles ont dûment mérités. Octave.

Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. Parenty

Audience du vendredi 29 janvier

L'affaire du bureau de vente de Lille. — Un important procès a été dirigé par des marchands de meubles lillois contre d'autres marchands qui mettaient en vente au bureau de vente des meubles neufs.

Mes Werquin, Boyer Chamard, Verstraeten, défendent les prévenus. Les plaidoiries continueront demain.

Les voleurs de comestibles. — Il fait bon de vivre et de se nourrir aux dépens d'autrui. Tel était le raisonnement de Vanremoortere, Jean Verqualie, et Camille Bradt, trois jeunes vagabonds qui dévalisaient les marchands de comestibles de Roubaix. Ils comptent, parmi leurs victimes, des marchands de beurre, des bouchers, des boulangers. Les marchandises volées étaient rapportées dans une chambre où le partage avait lieu avec deux aimables personnes, Adeline Lepers et Catherine Boterdael.

Le tribunal condamne les deux premiers prévenus à six mois, le troisième à quatre mois; les deux femmes à quatre mois.

Opposition à l'exercice des fonctions des douaniers. — *Le tribunal a prononcé trois* condamnations à 6 mois de prison contre Volet Fiorent, Pommelaere Camille et Duquesne Henri accusés d'avoir, le 18 août dernier, sur la frontière, tenté d'entraver des douaniers dans l'exercice de leurs fonctions. Un douanier venait d'arrêter un fraudeur, quand intervinrent les trois prévenus qui tentèrent de sauver leur camarade. Maitre Carré.

NORD

Assises du Nord. — Vendredi, la chambre d'accusation a renvoyé aux assises, pour affaire de mœurs, Charles-Edouard Poreq, âgé de 29 ans, journalier, né à Estaires. Il y a, jusqu'à présent, dix affaires pour la prochaine session.

Etrennes à Léon XIII. — Le total de la troisième liste des étrennes offertes à Léon XIII par les fidèles du diocèse de Cambrai, s'élève à 46,091 francs 51 centimes.

BELGIQUE

Suicide du secrétaire communal de Templeuve. — Un suicide particulièrement mystérieux vient de jeter l'émoi dans la paisible commune de Templeuve. M. Victor Minet, secrétaire de la mairie, s'est tué, mardi dernier. Voici comment les faits se sont passés:

Mardi matin, en se levant, M. Victor Minet, mangea comme d'habitude, de bon appétit, et causa pendant quelques instants avec sa femme. Rien ne trahissait sur son visage le triste projet qu'il avait résolu de mettre à exécution. Après son déjeuner, — il était neuf heures moins un quart, — il se rendit à la remise où l'on était en train de faire des réparations. Quelques minutes plus tard, une formidable détonation retentissait.

Epouvantée, haletante, Mme Minet se précipita hors de sa cuisine, traversa la cour, et entr'ouvrit *la porte de la remise.* Un *spectacle* horrible se présenta à ses yeux : sur le sol gisait, immobile, son infortuné mari, les yeux à demi ouverts, la tête traversée par une balle. On s'empressa d'aller chercher le médecin de l'endroit, M. Mariage, qui ne put que constater le décès. M. Minet s'était tiré une balle dans la tempe droite, et le projectile, ne rencontrant aucun obstacle, était sorti par le sommet de la tête.

Une heure après, le bruit de cet évènement s'était répandu à Templeuve et dans les environs ; dans l'après-midi, le parquet de Tournai et M. Deformanoir, bourgmestre, accompagné des échevins de la commune descendaient à la maison de M. Victor Minet et y faisaient apposer les scellés.

On ne sait pas encore au juste la raison qui a poussé M. Minet à prendre cette fatale détermination. Il était entouré à Templeuve de l'estime générale ; bon père, excellent époux, affable avec tout le monde, possesseur d'une assez jolie fortune, il avait tout, ce semble, pour être heureux. Disons toutefois qu'il était vivement affligé, depuis quelques mois, de la mort de son plus jeune fils. Serait-ce la douleur qui lui aurait fait perdre la tête? Nul ne le sait. On a fait courir également d'autres bruits plus graves, qui semblent ne reposer sur aucun fondement.

M. Minet était âgé de 53 ans. Après avoir été clerc de notaire pendant une trentaine d'années dans l'étude de Me Hecq, il était entré il y a dix ans dans les bureaux de la mairie comme secrétaire général. J. B.

Gand. — Le comité du parti socialiste gantois vient d'envoyer une somme de 500 francs au comité central des socialistes allemands, pour les aider dans leur lutte électorale.

Pour réunir cette somme, les socialistes gantois ont imaginé de vendre des cartes de souscription au prix de 20 centimes.

Les fonds recueillis pour la fête Anseele, qui n'aura pas lieu dans nos rues, seront également envoyés en Allemagne.

Courtrai. — Il y a quelques mois, un pauvre enfant de 16 à 17 ans, soldat à l'école régimentaire se tuait par désespoir d'amour et l'on désignait l'héroïne, cause de ce drame.

Un jeune artisan, âgé de vingt ans, vient de se tuer d'un coup de pistolet dans la tête, et l'on attribue ce malheur aux mêmes causes et à la même femme; certains, pourtant, n'y voient que la suite de chagrins domestiques.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 28 janvier.* — Marguerite Wulleins, rue de Rome, 102 — Jeanne Watteau, rue du Fontenoy, cour Allard, 8. — Henri Olivier, rue d'Alger, cour Seney, 3. — Joseph Dewame, rue Ste-Elisabeth, cour Desmet, 47. — Alphonsine Debarge, rue de l'Epeule, cour Lampe, 17. — Charles Dewasch, rue de Mouveaux, cour Louis Frère, 1. — Céline Vanwynacker, Hôtel-Dieu. — Edouard Bourgeois, rue de la Planche-Tronée, cour Léopold Florin, 13. — Marthe Leroy, rue de la Conférence, cour Plament, 5. — *Déclarations de décès 28 janvier.* — Emile Decraene, 1 an 3 mois rue de Flandre, 17 — Gabrielle Deguffroy, 1 an, rue Fourcroy, cour Millescamps, 1. — Palmyre Vandeputte, 18 ans 3 mois, tisserande, rue du Parc, 11. — Virginie Delcour, 72 ans, ménagère, rue de Wasquehal, maisons Longuépée.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 28 janvier.* — Charles Hus, rue des Trois-Pierres, — Julie Gothals, rue de Menin. — Maria Dervaux, pont de Neuville. — *Déclarations de décès du 28 janvier.* — Marie Verscheure, 8 mois 7 jours, sentier de Roncq. — Anne Vanlede, 61 ans 6 mois, sans profession, rue de Paris.—Henri Dewerdt, 11 mois 15 jours, rue de Gand. — Eugénie Horrent, 1 an 27 jours, rue de la Fin de la Guerre.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 21 au 26 janv.* — Alix Frenoy, le Petit-Chemin. — Eugène Sigier, le Bicton. — Germaine Dhalluin, la Brasserie. — *Déclarations de décès du 21 au 28 janvier.*—Jeanne Hassebroucq, 2 ans, la Vignette. — Edouard Bouche, 27 jours, le Blaton. — Desmarecaux, présenté sans vie, rue de la Bassée. — François Corion, 56 ans, la Brasserie.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille LEGRAND-CATTEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph LEGRAND, veuf de Dame Augustine CATTEAU, décédé à Roubaix, le 29 janvier 1887, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 31 courant, à 9 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.— Les Vigiles seront chantées le dimanche 30 dudit mois, à 5 heures. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 31 janvier 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Pauline VALAT, décédée à Roubaix, le 27 janvier 1886, à l'âge de 37 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 31 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Françoise CABAYE, veuve de M. Charles BLONDEAU, décédée à Roubaix, le 30 décembre 1886, dans sa 90e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 31 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Romain COQU, tailleur de pierres, époux de Dame Célina BULTEAU, décédé à Roubaix, le 5 février 1886, à l'âge de 51 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 31 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles MAERTENS, contre-maître chez MM. Skene et Devallée, décédé à Roubaix, le 28 janvier 1886, dans sa 48e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 31 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Camille JOUREZ, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1886, dans sa 15e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 31 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Lucas DEIPF, veuf de Dame Marie-Catherine LUYCKX, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1886, à l'âge de 61 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

FAITS DIVERS

PLUS DE CHEVEUX GRIS

En six applications, par l'emploi de l'*Eau Tonkinoise* Vaissier frères. 13968-26629

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Une déclaration du gouvernement

On lit dans la *Justice* :

« On assure qu'à propos de la discussion du rapport de M. Fonbelle sur les propositions de MM. Frédéric Passy et Antide Boyer, M. Goblet ferait une déclaration sur l'état pacifique des relations de la France avec toutes les puissances.»

Un congrès scientifique

On sait que le recteur de l'Université Catholique de Paris, Mgr d'Hulst, est allé soumettre à l'assentiment du Saint-Père le projet, élaboré par lui, d'un Congrès scientifique qui se tiendrait à Paris en 1887. Le pape a fait le meilleur accueil à ce projet.

Le successeur de Mgr di Rende à Paris

On lit dans le *Figaro* :

« Les nonces qui vont être promus au cardinalat doivent provisoirement conserver leurs postes, mais on s'occupe déjà de leurs successeurs probables. Nous croyons savoir que le successeur de Mgr di Rende à Paris sera Mgr di Piétro, actuellement nonce à Munich.

Les fausses nouvelles du « Daily News »

Londres, 29 janvier. — Le *Daily-News* continue à inventer des nouvelles plus fausses les unes que les autres.

C'est ainsi qu'après le coup de lundi dernier, il a osé annoncer hier que le Czar avait passé plusieurs jours incognito à Paris.

Un bal annuel à Berlin.— La cour et la bourgeoisie mêlées

Berlin, 29 janvier. — Le « Subscriptionsball » bal annuel dans lequel la haute bourgeoisie de Berlin est admise à se rencontrer avec la cour, a eu lieu aujourd'hui.

Il a été des plus brillants.

L'empereur, l'impératrice, le prince impérial et sa femme, le prince Guillaume et les autres membres de la famille impériale y assistaient.

L'empereur et l'impératrice ont regardé de leur loge le défilé de la cour autour de la salle.

L'empereur s'est ensuite rendu dans la loge du corps diplomatique, où il est resté longtemps en conversation très animée avec les femmes des ambassadeurs et des ministres étrangers.

Les élections danoises

Copenhague, 29 janvier. — Election au Folkething. Le socialiste Holm l'a emporté à une faible majorité dans la 5e circonscription de Copenhague. Il a obtenu 6757 voix, son adversaire de la droite en a eu 6727.

A l'exception d'une circonscription le résultat complet des élections est maintenant connu. La droite gagne 8 sièges dont 3 à Copenhague et elle en perd un. Dans 28 circonscriptions où des chances de succès étaient considérées comme très douteuses, elle a fait passer 19 de ses candidats.

Voir, à la 1re page, les autres dépêches et la dernière heure.

THEATRE DE TOURCOING.— Direction G. Deschamps. — Bureaux à 7 h. 0/0. — Rideau à 7 h. 1/2. — Dimanche 30 janvier 1887. — Représentation extraordinaire. — LA SERVANTE DU VAL SUZON ou L'EMPOISONNEUR DE LA COTE D'OR, drame en 7 actes, tiré d'une cause judiciaire célèbre par MM. E. Brisebarre et E. Nus.— 1er acte, Le mariage maudit. — 2e, La servante maîtresse. — 3e, La plante du mal. — 4e, Le maître d'école. — 5e. Le cri de la chouette. — 6e, Le cimetière du Val-Suzon. — 7e, Morte et vivante. — La justice de Dieu — L'HOMME N'EST PAS PARFAIT, tableau populaire opérette en un acte, par M. Lambert Thiboust. — Ordre du spectacle : 1. La Servante. — 2. L'homme n'est pas parfait.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir.— Bureaux à 6 heures 1/2 : — Rideau à 7 heures 0/0. — Dimanche 30 janvier 1887. — Irrévocablement avant-dernière *représentation du plus grand succès connu.* — LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS, pièce à grand spectacle en cinq actes et quinze tableaux de MM. Jules Verne et Dennery, musique de M. Debillemont. — Quinze décors nouveaux. — Lumière électrique. — Grand ballet et divertissement exécuté par 28 danseuses. — 1er tableau, Un pari d'un million. — 2e, L'Isthme de Suez. — 3e, Un Bengalort Indien. — 4e. La Nécropole des Rajahs. — L'éléphant. — 5e, Un salon d'hôtel à Calcutta. — 6e, La caverne des serpents. — 7e, La fête en Malaisie. — 8e, Une taverne à San-Francisco. — 9e, Attaque du chemin de fer. — 10e, L'escalier des géants. — 11e, La cabine du steamer. — 12e, L'explosion de l' « Henrietta ». — 13e, L'Epave en mer. — 14e, Liverpool. — 15e, Le Palais des excentriques. — Au 4me tableau, Grand divertissement. — L'éléphant. — Au 7me tableau Grand divertissement par 28 danseuses.

Prix des places: Loges de face et premières publiques 3 fr.; Loges de côté, 2 fr.50, Orchestre, 2 fr.; Parquet, 1 fr. 25 Deuxièmes galeries, 1 fr.; Parterre, 75 c.

THEATRE-DESCHAMPS. — M. Georges Henry, cornac de l'éléphant Shériff, remercie le public roubaisien de l'accueil bienveillant qu'il lui a fait. Jamais il n'oubliera les marques d'amitié qui lui ont été prodiguées de la part de M. Deschamps, directeur du Théâtre, et de son aimable personnel. Lundi prochain, aura lieu la dernière représentation du TOUR DU MONDE EN 80 JOURS. Il espère voir ce soir-là, beaucoup de ses amis pour leur dire, non pas un « adieu », mais un « au revoir », car il espère revenir dans un temps peu éloigné.

EN VENTE

à la Librairie du *Journal de Roubaix*

DE LA CONDITION EN FRANCE

DES

PETITS-FILS DE BELGES

nouvelle édition

augmentée d'une *deuxième partie* exposant

L'état actuel de la question

Par Eugène ROCHE, avocat, officier d'Académie

Prix : UN franc.

Traité sur les vérifications de comptabilité, ouvrage spécialement destiné aux experts-comptables, aux commerçants, aux administrateurs de société. Prix : 3 fr.

Etudes administrative et bureaucratiques des maisons de commerce, d'industrie et de banque. Prix : 2 fr.

BERNARD

dentiste

MÉDAILLE D'OR

77, rue Nationale, LILLE 12967

14103—26807

A L'HUITRIÈRE

ROUBAIX, 4, rue de la Gare, Grand Café, ROUBAIX

LILLE, 6, rue Basse

Spécialité d'huîtres fines de toutes provenances. (Gros et détail). Dépôt exclusif des grands parcs royaux de la Zélande, pour Lille et la région du Nord. Arrivages tous les jours.

PRIX COURANT :

	Le cent	La douz.
Huitres royales de Zélande	20 »	2 50
— Ostende natives, extra fines	20 »	2 50
— — Burnham	12 »	1 50
— Marennes vertes, beau choix	13 »	1 50
— d'Arcachon parquées.	8 »	1 »
Escargots de Champagne	6 »	0 75
— vivants	2 50	» »

Les escargots sont préparés à l'Huitrière avec du beurre de toute première qualité. Propreté garantie. 13730

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 19me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

L'Eau Gorlier

parfume et assouplit la Peau sans la graisser, lui donne un velouté naturel, et fait disparaître **Crevasses, Gerçures, Hâle et Irritations.**

2 fr. 50 le flacon et 1 fr. 50 le 1/2 flacon.

Dépot, Olivier 14, rue Nain. 12623

LE MASSON

Dentiste Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

10 centimes la Livraison

EN VENTE

à la librairie du « Journal de Roubaix »

LA

FRANCE JUIVE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppressions, langueurs, congestions, névralgies, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès. 100,000 cures y compris celles de Mme la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 cent. le repas. — Aussi la « *Revalescière chocolatée.* » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boites de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste.

Dépôts à Roubaix, Desfontaine, épicier; Morelle-Bourgeois, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris. 12731

Le Directeur-Gérant : Alfred REBOUX.

Roubaix. — Imp. Alfred REBOUX, r. Neuve, 17